

Turquie

Envoi au Parlement d'un texte autorisant un déploiement à Tripoli



© D.
R.

La présidence turque a transmis hier au Parlement pour examen une motion autorisant le déploiement de militaires en Libye pour y soutenir le gouvernement de Tripoli, allié d'Ankara, confronté à l'offensive d'un puissant rival. Cette motion, signée par le chef de l'État Recep Tayyip Erdogan, a été envoyée à la présidence du Parlement, une première étape qui sera suivie jeudi d'une session extraordinaire à l'hémicycle pour un débat, a rapporté l'agence de presse étatique Anadolu. Cette initiative s'inscrit dans le sillage d'un accord de coopération militaire et sécuritaire conclu fin novembre entre M. Erdogan et le chef du gouvernement d'union nationale libyen (GNA), Fayez al-Sarraj. Cet accord permet aux deux parties d'envoyer dans l'un et l'autre pays du personnel militaire et policier pour des missions d'entraînement et d'éducation. Vendredi, un porte-parole de M. Erdogan a affirmé que le GNA avait demandé l'aide militaire de la Turquie. Mais pour obtenir l'autorisation de déployer des forces combattantes en Libye, le gouvernement turc doit faire approuver par le Parlement un mandat séparé, comme il le fait tous les ans pour envoyer des militaires en Irak et en Syrie. C'est le but de la motion envoyée lundi au Parlement.

R. I./Agences